

Lamarche, Rodolphe H. (1990) *Capitalizing on the Information Economy*. Moncton, The Canadian Institute for Research on Regional Development, 220 p.

Alain Laramée

Volume 35, Number 95, 1991

Partenariat et territoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022204ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022204ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

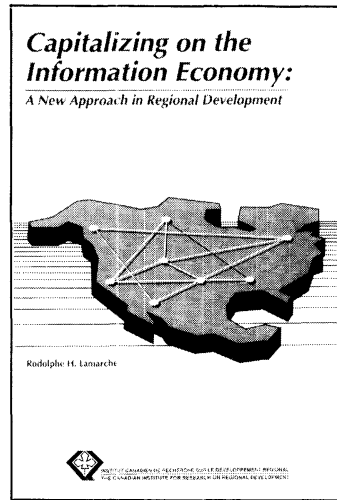
1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Laramée, A. (1991). Review of [Lamarche, Rodolphe H. (1990) *Capitalizing on the Information Economy*. Moncton, The Canadian Institute for Research on Regional Development, 220 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 35(95), 480-482. <https://doi.org/10.7202/022204ar>

LAMARCHE, Rodolphe H. (1990) *Capitalizing on the Information Economy*. Moncton, The Canadian Institute for Research on Regional Development, 220 p.



Professeur de géographie à l'Université de Moncton, Rodolphe H. Lamarche considère qu'il est impératif de fonder la recherche de nouvelles solutions aux problèmes régionaux sur une meilleure compréhension des effets de l'information au travail dans l'économie. Cinq constats justifient son étude: 1) les pays avancés se convertissent graduellement à l'économie de l'information; 2) ils restructurent leur force de travail en fonction de cette nouvelle économie; 3) il y a peu d'études abordant globalement les impacts de cette nouvelle économie; 4) les produits de l'économie de l'information sont si volumineux et constants que les universitaires ne peuvent plus suivre l'évolution accélérée de leur discipline, ce qui les rend moins créatifs et productifs; et 5) les disparités régionales persistent malgré les efforts passés pour les réduire.

Pour l'auteur, ceux qui se préoccupent du développement régional, au Canada et dans les pays de l'OCDE, ont négligé de faire les efforts intellectuels requis pour comprendre les transformations que l'information réalise actuellement dans l'économie et d'indiquer les grandes lignes de recherche et de planification correspondantes. Conséquemment, les politiques de développement régional ont été, dans une large mesure, une faillite. Ces politiques se sont toujours limitées à aborder le développement régional, même dans le domaine technologique, par le biais du secteur manufacturier. En effet, celles-ci ont essayé de mousser le développement des régions par la construction de «routes» de haute technologie (parcs technologiques, téléports, centres de recherche et développement [R & D], etc.). Cependant ces approches de type haute technologie, reliées directement au développement du secteur manufacturier, s'avèrent plutôt négatives pour les régions périphériques car, comparativement aux grands centres, les investissements nécessaires sont trop coûteux par rapport aux ressources qualifiées disponibles localement. C'est ce qui explique la polarisation de la R & D dans les grands centres.

En plus de ne servir les régions que par les effets des retombées nationales, cette approche ne favorise aucunement l'autodéveloppement à long terme. Par ailleurs, la production de composantes de haute technologie n'est que la première phase de

la révolution de l'information. Deux autres phases, beaucoup plus importantes, suivent: l'introduction de la télématique dans les affaires et la montée de la télématique dans les services de consommation. Or, les planificateurs régionaux ont complètement négligé le potentiel de développement de ces deux phases d'innovation. Ceci est dû en grande partie à la prégnance des théories et des concepts néo-classiques utilisés pour aborder la dynamique de la croissance économique. Ces théories et concepts relèvent de l'ère industrielle alors que nous entrons dans l'âge de l'information. Paradoxalement, même si plusieurs chercheurs considèrent le secteur tertiaire comme un moteur de développement régional, ils continuent à utiliser les concepts de l'ère industrielle pour séparer les services qui supportent les manufactures (les bons services), de ceux dispensés aux consommateurs (les services stériles). Les politiques canadiennes régionales s'inspirent toujours de ces théories et sont pratiquement orientées uniquement vers le support aux industries manufacturières. Or, les nouvelles technologies ne doivent pas servir qu'à accroître l'efficacité des services traditionnels mais à créer des opportunités pour créer un secteur de services entièrement nouveau et relié à l'âge de l'information. Il faut donc construire un nouveau paradigme représentant la dynamique de cette nouvelle économie de services.

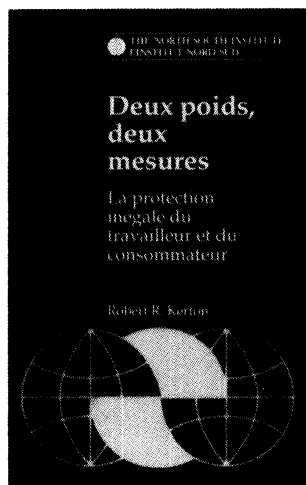
Ce paradigme, inspiré de l'approche systémique, met l'emphase sur la création d'infrastructures technologiques permettant l'émergence de nouvelles formes d'*entrepreneurship* et d'entreprises de services. Il trouve son application dans l'élaboration de politiques et de programmes gouvernementaux incitant les entreprises de télécommunication à développer davantage les infrastructures régionales et suscitant un nouvel esprit d'*entrepreneurship* relié à la création de ces nouvelles entreprises. Sans de telles politiques et de tels supports, il y a très peu d'espoir de voir diminuer les disparités régionales. Or, jusqu'à ce jour, presque aucun fonds n'a été alloué à l'équipement des régions en matière d'infrastructure télématique. Le secteur des télécommunications est laissé totalement à l'entreprise privée qui trouve rarement la masse critique régionale pour implanter ses infrastructures. Quant aux grandes firmes, elles peuvent implanter leur propre système télématique et n'ont pas à faire du *lobbying* pour développer une infrastructure, ce qui n'est pas le cas pour les firmes plus petites qui constituent la majorité du potentiel économique régional. En résumé, la productivité des entreprises et les nouveaux marchés seront de plus en plus dépendants des réseaux d'information, ce qui rend urgent la mise en place de tels réseaux dans les régions périphériques.

Dans sa plaidoirie pour le développement de politiques régionales adaptées à l'économie de l'information, l'auteur nous expose un panorama assez exact des études récentes sur le sujet de même qu'un bilan assez juste des pratiques planificatrices passées. Toutefois la rigueur du paradigme proposé ne semble pas être tout à fait à la hauteur de la validité de l'analyse. Pour dépasser l'étape du projet politique, les intuitions intéressantes et les multiples hypothèses pas suffisamment approfondies devraient être davantage étoffées et validées empiriquement, surtout celles reliées à la dynamique socio-politique de la diffusion des technologies de l'information. Parmi les rares ouvrages sur le sujet, celui-ci a

tout le mérite de jeter les jalons d'une thèse intéressante et des pistes de réflexion à poursuivre.

Alain Laramée
Module Communication
Télé-université

KERTON, Robert R. (1990) *Deux poids, deux mesures*.
L'Institut Nord-Sud/The North-South Institute, 41 p.



Nous abordons ici une expression tangible des inéquités devant la vie et devant la mort se posant entre les populations du tiers-monde et celles des pays dits développés. L'auteur nous expose très succinctement la problématique de «la protection inégale du travailleur et du consommateur» du Sud face à ceux du Nord. Cette formulation est d'ailleurs en sous-titre de l'ouvrage. L'illustration de ce phénomène traduit encore une fois certaines conséquences d'un modèle de développement économiciste qui évacue les dimensions sociale et écologique.

Pour le tiers-monde surtout, nous connaissons les résultantes du mépris des normes devant protéger travailleurs et consommateurs. Elles s'expriment par la souffrance, l'exploitation et la dégradation environnementale. Les scandales les plus connus vont de la production et l'usage dangereux de produits chimiques à la vente à outrance de succédanés de lait maternel en passant par l'exportation vers le Sud de déchets toxiques ou de médicaments dangereux. Paradoxalement, le progrès réalisé par les normes dans certains pays industrialisés a, dans un certain sens, conduit à une détérioration de la situation dans d'autres pays dépourvus de telles protections quant à la production et la consommation des produits offerts sur le marché. Le Nord transfère souvent en effet ses techniques dangereuses et ses produits interdits au Sud.

En pratique donc, les consommateurs courent des risques différents selon qu'ils appartiennent au monde industrialisé ou au tiers-monde. L'inégalité des moyens et